

DEMANDE SUBVENTION RENOVATION ENERGETIQUE LOGEMENT

Fiche de renseignements à retourner à SOLIHA YVELINES ESSONNE

3, rue Jules Guesde – Bâtiment A – 91130 RIS-ORANGIS ou par mail à contact.essonne@solihha.fr

	Madame	Monsieur
Nom		
Prénom		
Téléphone		
Mail		

ADRESSE DES TRAVAUX

Numéro : _____ Rue : _____

CP : _____ Ville : _____

VOTRE SITUATION

- ☐ Propriétaire Occupant (résidence principale) ☐ Propriétaire Bailleur (mono propriété, personne physique)
☐ Célibataire ☐ Veuf ou veuve ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Vie maritale

VOS RESSOURCES

REVENUS DE TOUTES LES PERSONNES VIVANT DANS LE FOYER	
Situation déclarative 2025 sur les revenus 2024 (1 ^{er} occupant du logement)	€
Situation déclarative 2025 sur les revenus 2024 (2 ^{eme} occupant du logement)	€

Nombre total d'occupants du logement Adultes : _____

Enfants à charge : _____

Si allocataire CAF, numéro de matricule : I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

ETAT ACTUEL DE VOTRE LOGEMENT

- ☐ Maison de ville ☐ Maison rurale ☐ Appartement ☐ Habitation en secteur protégé
(vous pouvez vérifier si vous en êtes en secteur protégé sur : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>)

Année de la construction : _____ Date acquisition : _____

Nb Pièces : _____ Surface : _____

Maison sur sous-sol ?

☐ non ☐ oui

Combles isolés ?

☐ non ☐ oui si oui année des travaux : _____

Combles aménagés ? ☐ non ☐ oui si oui année des travaux : _____
Murs isolés ? ☐ non ☐ oui si oui année des travaux : _____
Murs mitoyens ? ☐ non ☐ oui
Fenêtres équipées en double vitrage ? ☐ non ☐ oui si oui année des travaux : _____
Avez-vous un chauffage existant ? ☐ non ☐ oui

Si oui, Type de chauffage ? ☐ électrique ☐ gaz ☐ fuel ☐ bois Autre : _____
Date installation chauffage actuelle : _____

Si pas de chauffage existant, votre dossier n'est pas éligible, SOLIHA ne peut pas vous accompagner dans votre projet.

Disposez-vous d'un DPE ou d'un audit énergétique antérieure ? ☐ oui ☐ non

Si oui, quelle étiquette a été attribuée à votre logement : ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐ G

Seuls les logements en étiquette E - F - G avant travaux sont éligibles

Etes-vous exposé au plomb ? ☐ oui ☐ non
Etes-vous soumis à un arrêté pour votre logement ? ☐ oui ☐ non
Si oui, cela concerne ? ☐ mise en sécurité ☐ traitement de l'insalubrité ☐ mise en péril

VOTRE PROJET DE TRAVAUX

Vous devez choisir au moins deux postes de travaux parmi la liste ci-dessous (attention, surface minimale exigée par l'Anah) Votre projet doit obligatoirement comporter au moins deux postes d'isolation et permettre un saut d'au moins deux étiquettes énergétiques.

- ☐ isolation extérieure des murs (déclaration préalable de travaux à votre mairie) ☐ isolation intérieure des murs
☐ isolation des rampants/ des combles perdus ☐ isolation du plancher bas
☐ isolation du plafond du garage ☐ isolation toit terrasse
- ☐ changement des menuiseries (fenêtres, porte entrée, volets)

En complément, vous pouvez (ou serez éventuellement obligé) d'ajouter :

- ☐ VMC ☐ changement (ou rajout) chauffage ☐ chauffe-eau

Attention, si votre chauffage actuel est au fioul, vous devez obligatoirement le remplacer par un autre mode de chauffage

VOTRE FINANCEMENT

La base de calcul (plafond travaux HT éligibles) et le montant de l'aide ANAH sont proportionnels au nombre de changement d'étiquettes obtenu

	Montant HT travaux éligibles	Ménage très modeste Taux de subvention 80 %
2 sauts d'étiquettes	30 000 €	24 000 €
3 sauts d'étiquettes	40 000 €	32 000 €

Merci de nous retourner ce formulaire accompagné des pièces administratives demandées

Votre dossier sera étudié lorsqu'il sera complet

La visite de conseiller technique sera programmée à réception de votre 1^{er} versement AMO

Le paiement des frais AMO s'effectue en 3 échéances.

En cas d'arrêt de la mission, les sommes versées sont conservées par SOLIHA

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et j'autorise SOLIHA Yvelines Essonne à transmettre ces informations (ainsi que certains des documents joints) à l'Anah pour la demande de financement de mon projet de travaux. J'ai bien noté que je ne dois pas commencer les travaux avant l'accord du (des) organisme(s) financeur(s). Si je démarre les travaux avant accord ANAH, je perds le financement.

Date :

Signature(s) :